



ENSEMBLE D'EXPRESSION D'ABIDJAN

CONCERTS - COMEDIES MUSICALES - PARADES DE RUE - ATELIERS DE DANSE ET DE PERCUSSIONS.

Abidjan, le 3 Avril 1993

William SASSINE
"LE LYNX"
CONAKRY

Mon cher Sassine,

Suite à nos conversations, je te confirme ton engagement en qualité de dramaturge sur le spectacle "FUNERAILLES TROPICALES..." dont je suis l'auteur de l'idée originale.

Ta tâche consistera, durant le montage, à écrire le texte avec moi. Nous serons ainsi les deux signataires des textes définitifs.

Les travaux de montage se dérouleront du 15 Avril au 30 Juin 1993. Durant cette période, tu auras deux séjours à accomplir à Abidjan:

- du 20 Avril au 20 Mai pour fixer l'ossature et les personnages de l'oeuvre;
- du 15 au 30 Juin pour finaliser l'oeuvre.

Pour ta collaboration l'Ensemble KOTEBA te versera des honoraires forfaitaires de CINQ CENT MILLE Francs CFA qui seront réglés de la manière suivante:

- 150.000 FCA à la conclusion du présent accord;
- 150.000 FCA au terme du premier séjour;
- 200.000 FCA une fois l'oeuvre finalisée.

Tu recevras en outre 10% sur les droits d'auteur.

Durant ton séjour à Abidjan, ton hébergement sera pris en charge par KOTEBA. Tu recevras 3000 FCA/Jour pour tes repas.

Tous frais de transport sont également pris en charge

Bien fraternellement à toi.

Souleymane KOLY

Lu et approuvé